

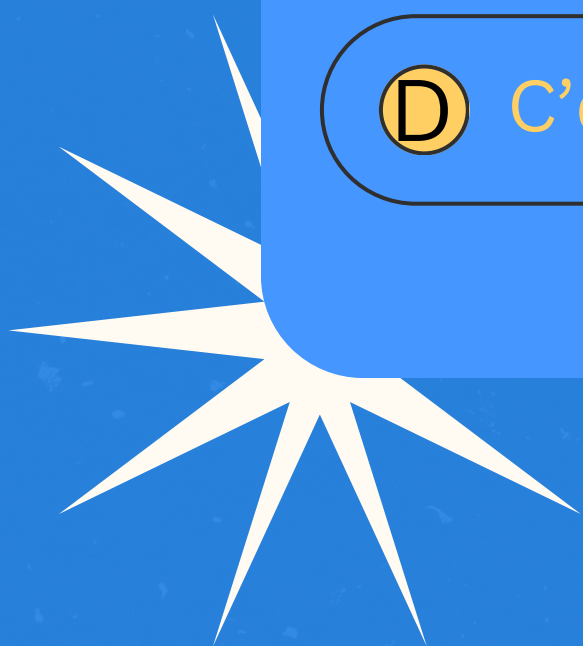
ACCESSIBILITE

QUIZ

QUESTION 1

L'ACCUEIL ET L'ACCESSIBILITÉ VERS LES MILIEUX D'ACCUEIL, C'EST ...

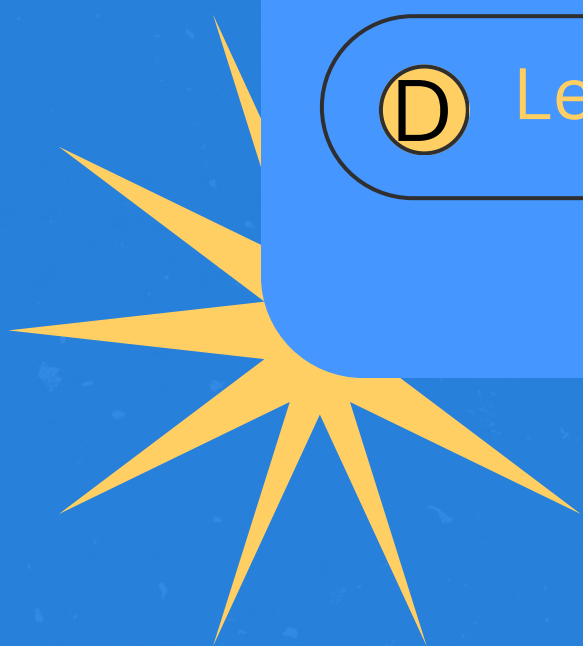
- A Seulement pour les structures atypiques
- B C'est juste en halte garderie
- C Il faut prouver que l'on est prioritaire
- D C'est un droit pour tous



QUESTION 2

QUEL DOCUMENT OFFICIEL PEUT ÊTRE
CONSULTÉ POUR COMPRENDRE LES DROITS
DES ENFANTS

- A La déclaration des droits de l'homme
- B La convention internationale des droits des personnes handicapées
- C La convention relative aux droits de l'enfant
- D Le code civil



QUESTION 3

QUEL PRINCIPE FONDAMENTAL EST AU COEUR DE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

- A Le droit à la protection
- B Le droit à l'éducation
- C Le droit à la participation
- D Tous les choix ci-dessus



QUESTION 4

QU'EST CE QUE L'ACCESSIBILITÉ PRIMAIRE...

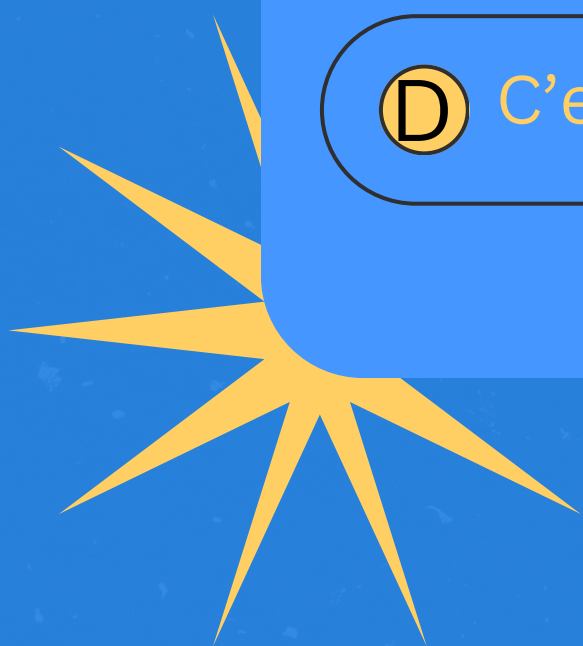
- A La possibilité d'arriver à la porte du milieu d'accueil
- B La disponibilité de service d'accueil spécifique
- C La formation des professionnels sur les droits des enfants
- D Aucune des réponses



QUESTION 5

L'ACCESSIBILITÉ SECONDAIRE DANS UN MILIEU D'ACCUEIL SE RÉFÈRE À...

- A L'accès aux infrastructures par la porte arrière
- B Des services inclusifs pour adapter aux besoins des parents
- C Se sentir accueilli et avoir sa place dans un milieu d'accueil de qualité
- D C'est le deuxième choix des parents



QUESTION 6

QUELLE PRATIQUE PERMET AU PARENT D'ÊTRE ACTEUR POUR FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ...

- A En étant une personne de conseil
- B En réalisant de la documentation pédagogique
- C En invitant les parents à un barbecue
- D En lui envoyant des photos whatsapp de son enfant



QUESTION 7

QUEL EST UN EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE D'ACCESSIBILITÉ SECONDAIRE POUR NOS MILIEUX D'ACCUEIL

- A Des installations accessibles
- B Un projet pédagogique travaillé, réfléchi pour tous avec l'équipe
- C Des douches pour les professionnels et professionnelles
- D Des horaires flexibles pour les parents qui travaillent



QUESTION 8

QUELLE ACTION PEUT AMÉLIORER
L'ACCESSIBILITÉ PRIMAIRE DE NOS MILIEUX
D'ACCUEIL ?

- A Travailler, informer le réseau des acteurs, partenaires de l'enfance
- B Organiser une tombola pour investir dans le matériel
- C Ouvrir des places supplémentaires de qualité
- D 2 réponses sont correctes



QUESTION 9

DANS QUEL CONTEXTE L'ACCESSIBILITÉ EST-ELLE PARTICULIÈREMENT CRUCIALE ?

- A Pour les enfants aux besoins spécifiques
- B Pour les enfants dont les parents travaillent
- C Dans les situations d'urgence ou de crise
- D Tous les contextes mentionnés



QUESTION 10

QUEL EST UN DES OBJECTIFS EN MATIERE D'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LES MILIEUX D'ACCEUIL ?

- A** S'assurer que tous les enfants aient accès aux mêmes ressources et droits
- B** Préparer les enfants à être des bons élèves à l'école
- C** Sauver les enfants qui sont pauvres
- D** Que le milieu d'accueil remplace le parent défaillant



QUESTION 11

QUELLE MESURE POURRAIT AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL ?

- A Ignorer les besoins individuels des enfants
- B Sensibiliser le professionnel sur les représentations culturelles et des genres
- C Limiter le nombre de jeux proposés aux enfants
- D Augmenter le nombre d'enfants par groupe



QUESTION 12

QUELLE PRATIQUE PEUT FAVORISER
L'ACCUEIL POUR TOUS ?

- A Ne pas tenir compte des différences
- B Réfléchir et aménager l'environnement pour répondre à tous les besoins des enfants
- C Diviser les enfants en groupes selon leur performance
- D Maintenir des normes rigides pour tous les enfants



Q1 D

Q7 B

Q2 C

Q8 D

Q3 D

Q9 D

Q4 A

Q10 A

Q5 C

Q11 B

Q6 B

Q12 B

- Chaque bonne réponse donne 1 point
- Ensuite, vous les additionnez et rendez-vous au résultat final

RÉSULTAT

Vous avez obtenu entre 9 et 12 points :

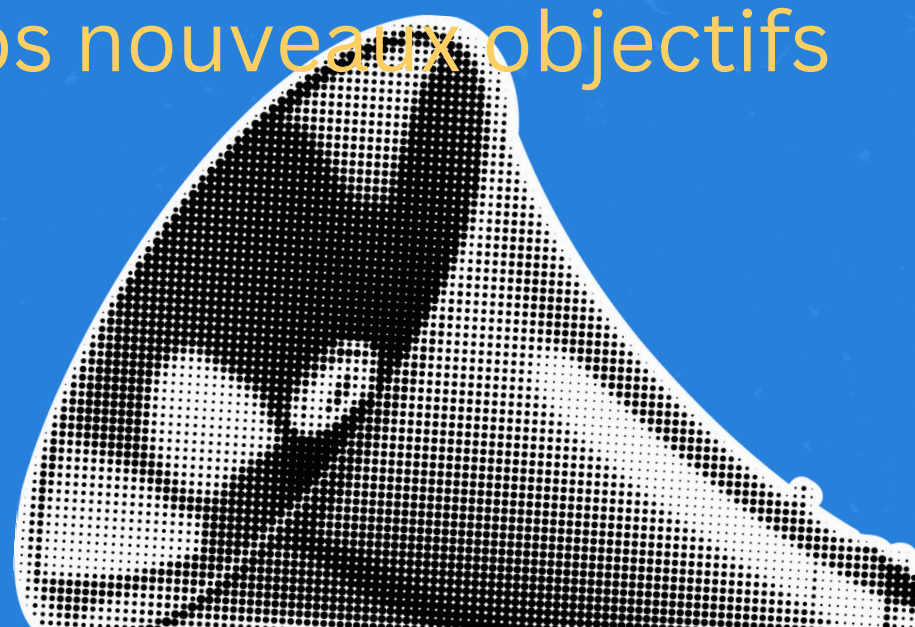
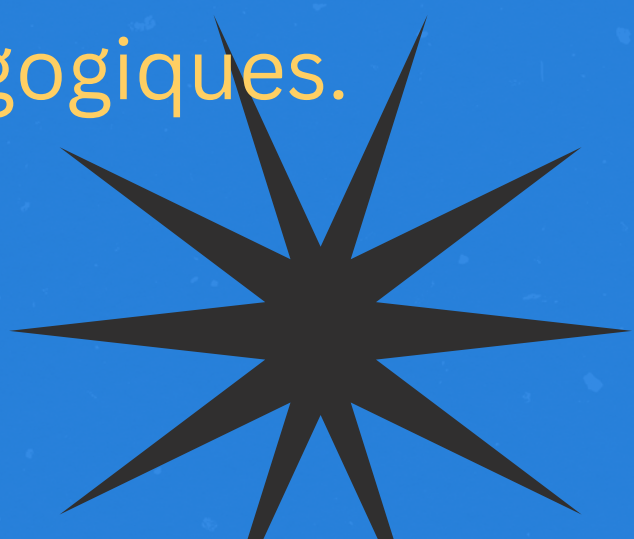
Félicitations ! Vous avez une bonne maîtrise des enjeux d'accessibilité. N'hésitez pas à partager vos pratiques inspirantes.

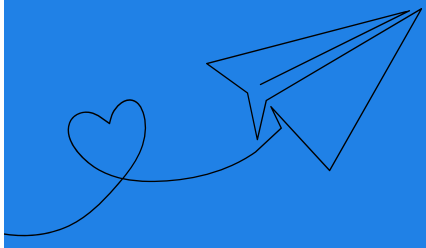
Entre 5 et 9 points :

Continuez à sensibiliser vos équipes et faites appel aux outils d'accessibilité de la FILE ; nous sommes là pour vous accompagner.

Si vous avez moins de 5 points :

Ne vous découragez pas : contactez votre conseillère en accessibilité qui pourra vous soutenir dans l'atteinte de vos nouveaux objectifs pédagogiques.





Question 1 : L'accessibilité concerne tous les enfants et s'applique à tous les milieux d'accueil.

Question 2 : Vous pouvez trouver le PDF sur le site du DGDE à l'adresse suivante :

[http://www.dgde.cfwb.be/index.php?](http://www.dgde.cfwb.be/index.php?elD=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=3d316592e06ace45c8d68a7fb88c0df8c8513aa6&file=fileadmin/sites/dgde/upload/dgde_super_editor/dgde_editor/documents/CIDE/CIDE.pdf)

[elD=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=3d316592e06ace45c8d68a7fb88c0df8c8513aa6&file=fileadmin/sites/dgde/upload/dgde_super_editor/dgde_editor/documents/CIDE/CIDE.pdf](http://www.dgde.cfwb.be/index.php?elD=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=3d316592e06ace45c8d68a7fb88c0df8c8513aa6&file=fileadmin/sites/dgde/upload/dgde_super_editor/dgde_editor/documents/CIDE/CIDE.pdf)

Question 3 : La FILE est également membre de la CODE, qui est une Coordination des droits de l'enfant. Ce réseau d'associations a pour objectif de veiller à la bonne application de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant en Belgique, et plus spécifiquement en Fédération Wallonie-Bruxelles, à travers des missions d'étude, d'information, d'éducation et de plaidoyer.

Question 4 : L'accessibilité primaire désigne la possibilité d'arriver jusqu'à la porte de la crèche. Certains publics éloignés peuvent rencontrer des obstacles pour y accéder, en raison de la méconnaissance, du non-recours, des questions de légitimité, ou de la peur du regard des autres.

Question 5 : L'accessibilité secondaire regroupe toutes les pratiques pédagogiques qui permettent à l'enfant et à sa famille de se sentir accueillis, d'avoir leur place et de cultiver un sentiment d'appartenance.

Question 6 : La documentation pédagogique est une pratique professionnelle qui permet de rendre visibles les actions et pratiques du milieu d'accueil. Elle peut être un outil précieux pour la communication avec les parents et pour l'évaluation de nos pratiques. Pour en savoir plus : <https://www.fileasbl.be/membres/la-documentation-pedagogique/> ou <https://www.fileasbl.be/membres/documenter-lexperience-des-enfants/>

Question 7 : Le projet pédagogique constitue le socle de nos pratiques, permettant d'atteindre l'objectif de l'accessibilité secondaire.

Question 8 : Deux réponses possibles "Ouvrir des places supplémentaires de qualité" et "travailler en réseau" pour que les différents acteurs puissent se reconnaître et établir une relation de confiance afin d'orienter l'enfant et sa famille.

Question 9 : La seule notion de droit et l'universalité de l'accessibilité répondent à la question concernant tous les enfants.

Question 10 : L'accessibilité est un levier pour l'égalité des chances, permettant à chaque enfant de bénéficier des mêmes opportunités grâce à un accueil de qualité.

Question 11 : Le travail sur nos représentations par rapport aux familles est essentiel pour l'accessibilité. Cela nous permet de travailler notre posture professionnelle et d'ajuster notre regard professionnel.

Question 12 : Penser un environnement "capacitant" nous permet de répondre à tous les besoins des enfants. Nous ne nous focalisons plus sur une différence, mais reconnaissons que les différences sont bénéfiques pour tous.

SI VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS OU BESOIN DE PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES, N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER

ACCESSIBILITE@FILEASBL.BE

